

L'Écho d'Avully



Bulletin d'information de la Mairie d'Avully



06
2022

Édition n°85



Sommaire

Édito	03
Conseil municipal	04
Manifestations	05
Sapeurs-pompiers	06
Clean up day	07
"Avully a du talent !"	08 – 11
Quand l'État veut, l'État peut !	12 – 13
tpgFlex : bus à la demande	14
Électromobilité, quoi de neuf ?	15
Les fourmis d'Avully	16 – 17
Harmonie d'Avully – 60 ^{ème}	18
Gennecy BRICKS, streetfoot	19

Prochaine parution:
novembre 2022

Délai de remise
des articles:
15 octobre 2022

Impressum

Éditeur
Mairie d'Avully

Responsable de la publication
Joëlle Stadelmann

Graphisme
Candy Factory

Archives
Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF sur :
avully.ch/journal-communal

Tirage et diffusion
800 exemplaires
Tout ménage (Commune d'Avully)

Imprimé sur papier 100% sans bois,
certifié FSC et PEFC.



Vous reprendrez bien un peu de légèreté?

ÉDITO

Comme un coup de baguette magique, la mauvaise pandémie qui nous pourrissait la vie depuis deux ans semble enfin – et subitement – laisser place à des jours meilleurs.

De la douceur et de la légèreté? Assurément. Nous en avons grand besoin!

De petites choses simples, parfois quotidiennes comme un compliment, un sourire ou un remerciement, parfois annuelles comme la Fête des voisins, un anniversaire, les Promotions ou la Fête nationale. Parce que c'est cela, le vivre ensemble, une "cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés", d'après le Larousse. Cela suppose respect, tolérance et considération.

Si nous sortons d'une période qui a chahuté nos habitudes, bonnes ou mauvaises, profitons de la chance supplémentaire qui nous est offerte pour repartir du bon pied.

Mais comment?

Justement, avec douceur et légèreté, par besoin de lien social et pour oublier la "distanciation sociale" (quelle bien vilaine expression) qui nous a éloignés.

L'Histoire nous dira si nous avons su saisir cette opportunité. En attendant, il est temps de profiter de la saison, de vivre et de revivre. C'est justement pourquoi nous vous souhaitons un très bel été... plein de légèreté!

Cyril Baudin
Adjoint

Vincent Mottet
Maire

Pascal Dethiollaz
Adjoint

Conseil municipal

VIE POLITIQUE

Reflets des séances de février à mai 2022

L'Exécutif informe...

- ▶ que les Conseillers d'État Dal Busco et Hodgers accepteraient de rencontrer les autorités exécutives d'Avully pour échanger sur les problématiques de développement de la commune mais pas avant l'automne ;
- ▶ avoir écrit au Conseiller d'État Hodgers pour faire part de son profond mécontentement quant à la gestion du dossier concernant l'éventuelle création d'un emplacement pour les gens du voyage dans la zone de la Touvière ;
- ▶ avoir bouclé le crédit d'étude et de rénovation du bâtiment du presbytère sans dépassement et ce, malgré la complexité de cette opération, les mauvaises surprises et le COVID ;
- ▶ avoir planté quatre arbres sur différentes parcelles appartenant à la commune, et ce, en remplacement de deux arbres qui ont dû être abbatus ;
- ▶ que la problématique dite "de l'eau jaune" est, selon le chimiste cantonal, désormais réglée et que si de nouveaux problèmes de cet ordre devaient être constatés, ils proviendraient des conduites privées ;
- ▶ qu'un arrêt dédié au système tpgFlex (bus sur appel) va être créé à Gennecy, à la hauteur de l'épicerie et du restaurant.

Le Conseil municipal a...

- ▶ voté un crédit budgétaire supplémentaire de Frs 22'000.- pour changer le charbon actif du filtre de la piscine ;
- ▶ adopté le compte de résultats 2021 pour un montant Frs 4'689'314.- aux charges et de Frs 6'127'184.25 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Frs 1'437'870.25 ;
- ▶ approuvé un projet de mutations et de réaffectation parcellaire de parcelles communales situées dans la zone de l'ancien presbytère et du cimetière communal ;
- ▶ voté une résolution demandant à l'exécutif d'interpeler les services de M. Antonio Hodgers, Conseiller d'État, afin de bien vouloir étudier des options alternatives à celle d'Avully pour la création d'un espace de passage pour les gens du voyage ;
- ▶ désigné son Bureau pour la période du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023 : Corinne Maison, présidente du Conseil municipal ; Sylvain Fuser, vice-président et Frédéric Bieri, secrétaire.

Manifestations

Fête des Promotions — samedi 2 juillet 2022

Enfin ! Eh oui, enfin les écoliers avulliotés – et leur famille – pourront retrouver une "vraie" fête des Promotions, après deux années perturbées.

Pour fêter dignement cette fin d'année scolaire, les enfants auront le choix des attractions: carrousel pour les petits, vélos "étranges et bizarres", château gonflable, *baby-foot* géant ou encore trampoline à élastiques.

L'ASPADA proposera également des jeux pour les enfants: le mât de co-cagne, la pêche miraculeuse, le stand de maquillage, le jeu de massacre et le jeu de palets.

La disco, devenue désormais traditionnelle, ponctuera une journée qui ne peut qu'être belle.



Programme:

- ▶ 15 h 30 Départ du cortège à Gennecy, accompagné par l'Harmonie d'Avully
- ▶ 16 h 15 Spectacle de l'école sous la tente dans le verger
- ▶ 17 h 15 Jeux et animation dans le verger
- ▶ 18 h 30 Ouverture des stands nourriture
- ▶ 19 h 30 Concours de danse
- ▶ 20 h 30 Disco

Fête nationale — dimanche 31 juillet 2022

Pour la seconde fois, la Fête nationale sera célébrée le soir du 31 juillet. Cette formule a l'avantage d'offrir la possibilité aux Avulliotés – et aux visiteurs – de profiter de cette soirée sans devoir se soucier d'un réveil trop matinal le lendemain.

Enfin débarrassés de mesures et restrictions en tous genres, rencontres, retrouvailles, échanges, convivialité seront de mises au terrain du "Tir-à-l'Arc" (Rte du Moulin-Roget – Ch. des Bachères), où l'**Harmonie d'Avully** ouvrira les festivités dès **19h**. Pour compléter et faciliter ces moments de partage, l'Amicale des

sapeurs-pompiers proposera de quoi s'hydrater, bien sûr, mais aussi, outre un menu, ses traditionnelles saucisses, frites et tommes poêlées.

La **partie officielle** débutera quant à elle à **21h**, à l'issue de laquelle le traditionnel défilé aux lampions en partance de Gennecy empruntera la route d'Epeisses et reviendra à son point de départ par la route du Moulin-Roget.

L'embrasement du ciel par le **feu d'artifice** aura lieu à **22h** et la piste de danse s'enflammera ensuite jusqu'à ce que fatigue s'en mêle !



Les sapeurs-pompiers passent à l'hybride

SÉCURITÉ

Le renouvellement des véhicules d'interventions passe aussi par la transition énergétique.

Historique

Après 16 ans de bons et loyaux services et près de 200'000 km, le Suzuki Grand Vitara des Chefs d'Interventions Champagne (CI Champagne) a tiré sa révérence en avril 2022. Acquis d'occasion en 2016 après une première carrière dans un corps professionnel, ce tout-terrain a eu une deuxième vie dans les corps volontaires de la Champagne pendant près de 6 ans. Dès lors, il vient de laisser sa place à un tout nouveau véhicule.

Pour qui ?

Cette voiture est utilisée à tour de rôle par les personnes assurant les piquets CI Champagne des sapeurs-pompiers volontaires des communes d'Avully, Avusy et Chancy. L'astreint de garde répond aux sollicitations en premier intervenant du lundi au vendredi de 19h à 6h ainsi que 24h/24h les weekend et jours fériés et ce 365 jour par an.

Choix du véhicule

A l'heure du "tout électrique", cette alternative a vite été écartée en raison du changement régulier de lieu de stationnement. Chaque semaine elle se trouve à un lieu différent en fonction du lieu d'habitation des astreints. Par conséquent, tous ne disposent pas d'une possibilité de recharge à proximité.

Fruit d'une collaboration entre les pompiers, pour le cahier des charges techniques, et les magistrats communaux, pour les aspects financiers et écologiques, le choix s'est porté sur un Honda CR-V hybride. À configuration similaire, ce véhicule à propulsion alternative a été retenu parmi d'autres modèles, à entraînement traditionnel ou alternatif, notamment pour les critères suivants, la couleur de série proche du rouge "pompiers", un tarif avantageux et un équipement de base complet.

Un exemplaire unique pour une région unique

S'il vous prenait l'envie d'acheter le même modèle, sachez que dans cette configuration, rouge "pompiers" comme il est appelé chez Honda, il ne figure plus au catalogue Suisse, il a été importé spécialement pour nous. Ajouté à cela un équipement spécifique et un marquage exclusif, vous avez tous les ingrédients pour en faire un véhicule unique qui a été attendu pendant plusieurs mois. Mis en service le 27 avril 2022, vous aurez l'occasion de le voir sillonner les routes de notre belle Champagne pendant de nombreuses années.

Pascal Dethiollaz

Capitaine, coordinateur du projet





Clean up day

ÉVÉNEMENT

Le samedi 17 septembre se déroulera à Avully la 2^{ème} édition du Clean up day. Une matinée ludique pour nettoyer la commune en association avec de nombreuses sociétés locales ainsi que des membres du Conseil municipal.

D'où vient le Clean up day... un Estonien, Rainer Nõlvak, qui en 2007 crée le mouvement "Let's Do It!". L'objectif: réunir 5% de la population afin de nettoyer son pays en un jour!

En 2008, 4% des habitants (soit 50'000 volontaires) se rassemblent et "poutzent" (ou plutôt "ta puhas-tab" en estonien) l'Estonie, ramassant 10'000 tonnes de déchets en quelques heures.

Depuis, le mouvement est devenu mondial et, chaque troisième samedi de septembre, les citoyens se rassemblent pour faire cause commune.

Cette journée utile à l'environnement se veut également rassembleuse.

Elle sera l'occasion de redécouvrir le riche tissu associatif avullyote, largement représenté.

Au programme :

Sur la Place de Gennecy

► 8h - 8h30

Café-croissants

► 8h40

Distribution des missions par secteur

Dans le préau de l'école

► 10h à 12h

Ateliers - animations

► Dès 11h30

Apéro suivi d'un repas

► 13h30

Remise des prix du concours

Nous vous attendons nombreux le samedi 17 septembre 2022 !



Pascal Saini

AVULLY A DU TALENT !

“ Allez à la rencontre de cet artiste passionné et attachant !

Sa sensibilité et son écoute nourrissent ses œuvres riches en diversité et en technique.

Tour à tour elles vous apaisent, vous font sourire, vous émeuvent, vous font mal.

Peu importe en fait, elles vous touchent ce qui est l'essentiel de l'art !

Depuis combien de temps habitez-vous Avully ?

Cela fait cinquante ans que je vis avec mon épouse Maud Saini-Corthay à Epeisses.

Depuis quand êtes-vous artiste ?

Ma conscience de me diriger vers une carrière artistique remonte à l'adolescence au moment où j'ai découvert qu'en pratiquant le dessin et la peinture il se passait quelque-chose de nouveau en moi, de différent des autres activités. Mes professeurs de dessin au collège dans les années 60 en sont les principaux responsables ! Les choses étaient compliquées à cette période car je faisais en même temps du jazz, jouant clarinette et saxophone alto avec beaucoup de passion !

Quel est votre parcours ?

Après cette période, le choix d'entrer à l'École normale de dessin rattachée à l'École des Beaux-Arts a consolidé la nécessité de m'impliquer dans le domaine artistique, plus précisément dans les arts visuels, abandonnant alors la musique.

De 1969 à 1972, après avoir reçu à Genève le prix de la Bourse Berthoud pour la peinture, je pars me perfectionner à la Haute école d'art de Hambourg offrant un milieu très actif. Je réalise avec deux collègues une installation au musée de Hambourg sur des thèmes d'actualité de l'époque.



La peinture est plutôt décriée à ce moment et l'heure est à développer des concepts d'ordre sociétaux.

Je suis, après cette période, appelé à donner des cours de dessin à l'École des Arts Décoratifs de Genève et partage désormais mes activités entre enseignement et création personnelle. Mariage avec Maud Corthay en 1971 et naissance de nos deux filles en 1977 et 1979. Depuis 1978 jusqu'à ce jour, nous sommes actifs avec un groupe d'amis artistes.

Dans les années 80, je réalise une exposition personnelle de dessins sur supports photographiques que je développe moi-même et dont de nombreux motifs traitent de notre nouvelle vie familiale à Epeisses.

La commune de Lancy me confie en 1982 la décoration par des peintures murales de la cage d'escalier de l'école primaire de Tivoli.

L'enseignement artistique va se poursuivre pour moi, se diversifier jusqu'en 2009. J'ai vécu des expériences fortes et la richesse créatives des étudiants est très gratifiante.

De 1987 à 1994 je réalise des peintures murales aux Institutions Universitaires de Psychiatrie de Genève, à la salle communale de Dardagny, un panneau au temple de Chancy.

Durant toutes ces années, Epeisses, un peu à l'écart, en pleine nature m'offre un refuge pour développer mon travail. Avec, en arrière plan le Jura, aussi changeant que les cathédrales de Monet !

Quel type d'art vous décrit le mieux ?

Tout peintre se trouve être au carrefour de tant d'expressions contemporaines ou du passé que cela laisse des traces. De plus au cours d'une vie, on passe par différentes périodes et formes d'expression : il en résulte des recherches de techniques différentes, acrylique avec des sables alpestres, de la cendre, technique de la cire, actuellement peinture à l'huile. Il ressort de cette traversée une orientation actuelle vers un art qui s'adresse à l'intimité de l'être, vers une métaphysique liée à la nature et à l'âme humaine, pour la quête d'une harmonie.

Qu'est-ce qui vous motive, vous inspire ?

La motivation vient d'un besoin de se renouveler, de laisser apparaître de nouvelles idées, de tenter de nouvelles compositions et traitements de l'espace en peinture en fonction de ce que l'on éprouve à un moment donné.



Face à la lumière, à l'atmosphère de chaque saisons, mais aussi aux événements qui marquent notre vie. Plus intimement, c'est un mouvement intérieur que l'on cherche à laisser éclore.

À quoi ressemble votre atelier, votre lieu de travail ?

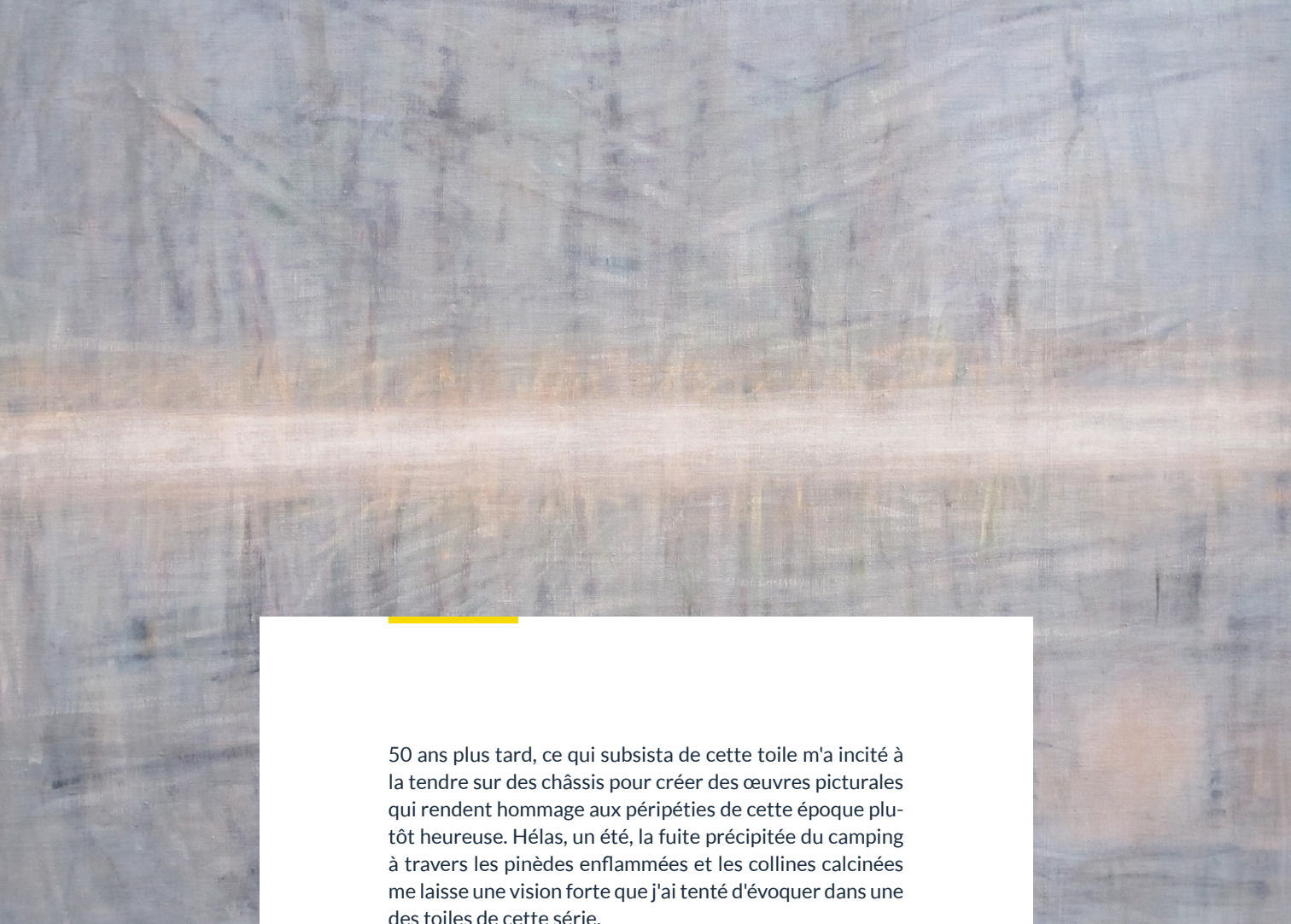
C'est un espace qui est à côté de mon lieu d'habitation. Je le partage avec mon épouse Maud qui est également peintre et pastelliste. L'espace sert autant de lieu de travail que de stockage d'œuvres, ce qui en fait pour moi un endroit plutôt confidentiel car des toiles visibles ou retournées restent là en attente d'être achevées. Assez régulièrement je demande à Maud de donner un avis.

Quel est le moment le plus marquant de votre vie ?

Le moment où l'on accompagne nos parents en fin de vie et celui où l'on tient dans ses bras l'enfant qui vient de naître.

Quel est votre souvenir d'enfance le plus fort ?

Je garde un beau souvenir de mon père, alors professeur de physique au collège qui, dans les années 50 avait fait construire sur mesure une grande tente canadienne pour nous emmener camper au bord de la Méditerranée. Je me souviens de la répétition générale familiale du montage de ce qui m'apparaissait alors comme un cathédrale de toile, avec son double toit, ses absides et ses auvents, son ossature constituée d'une multitude de tubes d'aluminium de diamètres différents, peints et numérotés que nous devions assembler. Chacun de mes parents, mon frère aîné et moi avions notre mission.



50 ans plus tard, ce qui subsista de cette toile m'a incité à la tendre sur des châssis pour créer des œuvres picturales qui rendent hommage aux péripéties de cette époque plutôt heureuse. Hélas, un été, la fuite précipitée du camping à travers les pinèdes enflammées et les collines calcinées me laisse une vision forte que j'ai tenté d'évoquer dans une des toiles de cette série.

Votre lieu préféré à Avully ?

Les lieux où je vis, le chemin de Chalut sur les vignes avec le Fort de l'Écluse et le raidillon qui descend sur le Martinet que j'appelle le "chemin creux", lieux ouverts ou mystérieux qui m'inspirent en toutes saisons.

Pourquoi l'art ?

L'art analyse et mesure les valeurs de notre société, en prend le contre-pied et apporte un autre reflet de la réalité: un chemin vers la liberté car en fin de compte il y a une joie à atteindre un accord possible, une harmonie avec le monde qui nous entoure. Actuellement le chemin est perturbé par la masse des informations que l'on reçoit. L'art doit nous permettre de surpasser nos blessures, c'est son rôle de catharsis.

Que faites-vous de votre temps libre ?

Je me promène avec Maud autour de chez nous et nous prenons des photos de nos thèmes préférés: éclairage révélateur, Rhône vu à travers les arbres, les variations colorées du Jura, etc. Le temps libre, c'est aussi l'occasion d'aller voir des expositions ou de rencontrer nos amis.

Liste des œuvres

Couverture
"Tous les deux-mille ans"

Page 8
"Cône"

Page 9
"Stratus et terre verte"

Page 10
"Brume lumineuse"

Page 11
"Chemin creux"

Quatrième de couverture
"Souffle"



Quelle musique écoutez-vous ?

J'écoute les émissions de Jazz, mais aussi de la musique classique.

Mais ma passion actuelle va pour la musique Kwela d'Afrique du Sud, née dans les années 50 durant l'apartheid.

Quel est votre livre préféré ?

Actuellement "Le laboureur et les mangeurs de vent" de Boris Cyrulnik me paraît plus que jamais d'actualité pour comprendre pourquoi certains hommes entraînent l'humanité dans des délires meurtriers.

Dans le domaine esthétique, les traités de François Cheng sur l'art chinois qui sont éclairants pour un artiste occidental : il nous montre des voies pour que l'être humain soit en harmonie avec lui-même et le cosmos.

Qu'est-ce qui vous rend heureux ?

Côtoyer mes petits enfants dont l'éveil et la créativité débridée laissent espérer que l'humanité, au fil des générations, parviendra à un équilibre plus juste.

Quels sont vos projets ?

Vivre l'expérience de nouvelles étapes dans mon travail, me laisser surprendre avec la combinaison de moyens simples : actuellement une peinture plus légère avec du dessin au fusain en transparence, du fusain d'Epeisses !

1965

Entrée à l'École normale de dessin

1971

Mariage avec Maud Corthay

1972

Exposition "Erklärung Einiger Dinge" à Hambourg Kunsthalle

1977
1979

Naissances de ses filles Pierrine et Camille

1982

Peintures murales à l'école de Tivoli - Petit-Lancy

2009

Quitte son travail d'enseignement à la HEAD

2022

Vivre pleinement le jour présent avec reconnaissance et questionnement

Quand l'État veut, l'État peut !

AMÉNAGEMENT

Chers Avulliotés,

L'actualité de ces derniers jours justifie ces quelques lignes afin de vous faire part de mon désarroi, encore plus que de ma colère, comme ceux de l'ensemble du Conseil municipal face aux agissements de nos Autorités cantonales à l'égard de notre Commune.

Comme vous avez pu le découvrir dans la presse, le département du Conseiller d'État Antonio Hodgers a annoncé avoir pour projet le déclassement de deux parcelles (N° 2335 et N° 2336) sises en zone agricole, au bord du Rhône dans la zone dite de la Touvière, ce afin d'y réaliser une zone d'accueil pour les gens du voyage, dans le souci de répondre aux obligations fédérales d'offrir des emplacements à cette communauté.

Si la commune d'Avully ne remet à aucun moment en cause le principe et la légitimité d'une telle démarche, c'est bien le lieu choisi et le procédé employé qui interpellent et, au-delà, choquent.

Tel qu'indiqué dans le rapport des comptes 2021, les finances de notre commune dépendent aujourd'hui pour 26 % de la péréquation intercommunale. Ayant grand besoin de plus d'autonomie fiscale, plusieurs tentatives de la part de nos autorités communales visant à valoriser ces parcelles, mais également la zone d'activité d'Eaumorte se sont vues systématiquement refusées, comme mentionné déjà par la Commune dans sa résolution du 8 juin 2017 sur la première révision du Plan directeur Cantonal 2030 (PDCn2030).

Notre commune avait en effet déjà fait face au refus de l'État d'entrer en matière avant 2040 quant à la création de la zone d'activité d'Eaumorte, ces écueils successifs ne constituant rien d'autre que la privation de la quasi-totalité des potentiels communaux de développement de recettes fiscales des personnes morales.

Le refus du projet communal de valorisation en zone d'activité des parcelles susmentionnées sises à la Touvière a notamment été justifié par les autorités cantonales par les caractéristiques des lieux.

Elles se situent en effet en zone agricole, et sont inscrites aux cadastres des sites pollués, des zones inondables, des périmètres naturels protégés, et, enfin, à celui des degrés de sensibilité au bruit.

Ironie du sort, alors que la commune d'Avully se bat depuis treize ans afin de pouvoir créer des logements à travers les Plans localisés de quartier que vous connaissez (PLQ N° 30042 "Courtil Parc", N° 30045 "Trois-Noyers" et N° 30154 "route d'Avully-chemin des Meurons"), ces derniers se sont vu stoppés nets par le Conseil d'État, précisément en raison de l'entrée en vigueur des révisions des courbes PSIA 2030 par la Confédération.

Ces refus semblent être motivés par l'insécurité juridique que leur adoption ferait peser sur l'État. Au nom de cette crainte, ce sont plusieurs centaines de milliers de francs que la Commune, mais avant tout, les propriétaires privés, ont perdu !

À Zurich, qui connaît les mêmes problématiques de nuisances aéroportuaires, les autorités cantonales semblent plus à l'écoute et des compromis sont consentis par les différentes parties pour que de nouveaux projets se voient réalisés. Plus proche de nous, le Département du territoire autorise d'un côté la création d'un quartier tel que l'Étang, dont les milliers de logements se situent au cœur d'un espace formé des fameuses citernes de Vernier, de deux des plus importantes pénétrantes cantonales, de l'autoroute, de la voie de chemin de fer et de l'aéroport.



Usine désaffectée à la Touvière

Dans le même temps, le même département se retranche derrière des arguties juridiques, ne fait preuve d'aucune audace ou d'effort d'imagination lorsqu'il s'agit du développement d'Avully. De manière systématique, il brandit, qui des obligations découlant de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, qui de la Loi cantonale sur le bruit.

Huit ans après nos vaines tentatives de valorisation de ce site de la Touvière, ce même département, dirigé par ce même Conseiller d'État, fait soudain preuve de hâte, et, tel un miracle sorti du chapeau, nous donne la preuve qu'avec la volonté et la créativité nécessaires, une zone agricole sujette à tous les éléments précités, peut, en un claquement de doigts, se transformer comme la seule solution trouvée par le canton. Son déclassement programmé pour permettre d'y loger des personnes devient subitement possible et acceptable.

Ce n'est pas ce que souhaite notre commune pour un site niché dans un coin de nature abritant, comme le démontre le rapport du réseau agro-environnemental de la Champagne, l'une des biodiversités les plus riches du canton.

Au-delà, ce sont bien les méthodes plus que discutables employées par le département de Monsieur Antonio Hodgers qui sont insupportables et, même, insultantes ; ses services comme lui-même faisant preuve d'un manque de respect total non seulement envers notre exécutif en ne répondant pas à ses nombreuses sollicitations, préférant communiquer par articles interposés dans la presse, mais également envers l'ensemble de nos autorités communales et, au-delà, de l'ensemble de nos habitants. Une gestion étatique incohérente qui nous laisse la sensation extrêmement frustrante et amère d'être les otages d'une politique qui se moque des communes autres que suburbaines en faisant clairement preuve de deux poids deux mesures dans les politiques menées.

Je profite de cette opportunité pour clore mon année de présidence du Conseil municipal en remerciant mes camarades des deux groupes, non seulement pour leur soutien, mais aussi pour souligner la cohésion qui est la nôtre lorsque que les intérêts généraux sont en jeux. Mon dernier mot sera pour ma successeure au poste de présidente, Corinne Maison, à qui je souhaite une belle et enrichissante expérience à ce poste.

Pour le Conseil municipal
Sylvain Fuser, vice-président

Le service de bus à la demande

σtpg flex élargit son offre

MOBILITÉ

Le service de bus à la demande tpgFlex améliore sa desserte. Compte tenu de la satisfaction manifestée par la clientèle, une dizaine de nouveaux arrêts s'ajouteront à partir du lundi 4 juillet 2022 à ceux déjà desservis par cette nouvelle offre des Transports publics genevois (tpg).

Parmi ces nouveaux arrêts, on retrouvera l'arrêt Bernex-Vailly – terminus de la ligne de tram 14 – et un nouvel arrêt Gennecy-Centre, situé devant l'office postal de la commune d'Avully. Des connexions qui viendront renforcer l'attractivité de ce service.

Comme annoncé dans le bulletin communal de décembre 2021, les tpg ont lancé en fin d'année un service de bus à la demande dans la région de la Champagne, incluant notamment la commune d'Avusy.

Ce projet pilote ouvre de nouvelles perspectives de développement dans des zones où la demande n'est pas suffisante pour maintenir un service continu durant les heures creuses.

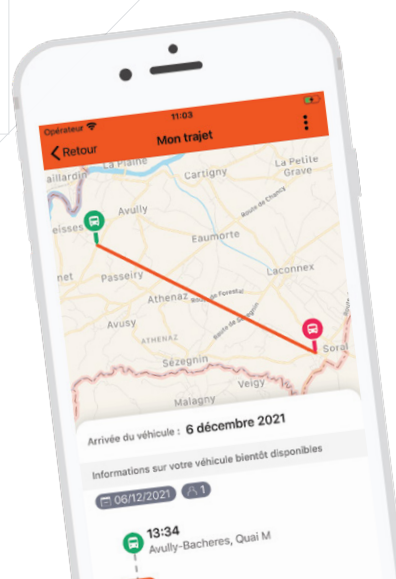
Il permet de faire rouler des véhicules plus adaptés, au moment où il y en a besoin, de réduire l'impact sur l'environnement et d'optimiser les coûts pour les tpg.

Concrètement, la commande d'une course s'effectue via l'application tpgFlex ou le site des tpg. Il n'y a plus d'horaires, ni de lignes fixes. Il faut simplement préciser les arrêts de départ et d'arrivée ainsi que l'heure de la course, qui peut être commandée jusqu'à sept jours à l'avance.

Au total, 31 arrêts sont actuellement desservis, dont La Plaine-Gare. Les bus optimisent leurs parcours en fonction des réservations effectuées et des courses à réaliser, sans se référer à des parcours préétablis.

Le service à la demande tpgFlex est proposé du lundi au vendredi de 8 h 50 à 16 h 30 et de 19 h 45 à 22 h 30 (21 h 20 pour Viry, en raison de la fermeture de la douane). Il permet un transport plus intelligent, plus flexible et plus propre.

Durant les heures de pointe, les lignes régulières continuent d'assurer la desserte dans la région, selon les parcours et les horaires officiels annoncés.



Électromobilité, quoi de neuf?

ENVIRONNEMENT

Avully, soucieuse de ses responsabilités en matière de protection de l'environnement a, en collaboration avec les SIG, aménagé deux places de recharge d'électromobilité MOVE.

Ces emplacements, situés à la hauteur du 29 route d'Epeisses, offrent la possibilité de recharger tout type de véhicules électriques ou hybrides.

La borne rapide est équipée de deux points de charge de 22 kW.

Les tarifs appliqués sont de 45ct/kWh pour les abonnés au réseau SIG MOVE ; pour les personnes affiliées à un autre abonnement d'électromobilité, le tarif applicable est celui fixé par leur opérateur, comme les abonnements de téléphonie mobile.



**Faites le plein d'électricité
100 % renouvelable**

Pratique et efficace, l'application SIG Mobilité, disponible sur l'App Store et Google Play, regroupe toutes les fonctionnalités utiles au quotidien des conducteurs de véhicules électriques :

- ▶ localisation des stations de recharge ;
- ▶ description complète des stations (proximité, nombre, type et puissance des bornes, type de prises, tarifs, disponibilités) ;
- ▶ déclenchement du début de la recharge en connaissance des tarifs appliqués sur la borne choisie ;
- ▶ suivi du coût de la recharge en temps réel et interruption de la charge au moment voulu ;
- ▶ historique des montants des recharges.

La durée de stationnement pour la recharge des véhicules est de deux heures maximum.

Ces places sont réservées uniquement aux véhicules électriques qui rechargent sous peine d'amende.



À Avully, on recense les fourmis (suite et fin)

NATURE

Grâce à l'opération menée en 2021 par le personnel communal ainsi que par les travaux des experts, nous savons maintenant qu'au moins sept espèces de fourmis sont présentes à Avully.

Les lecteurs les plus assidus de l'Écho d'Avully se souviennent qu'en juin 2021, nous annoncions que la commune procédait à un recensement des fourmis présentes sur son territoire. Selon le Musée cantonal de zoologie du canton de Vaud, qui a procédé aux analyses des échantillons récoltés, il en ressort que résident et "travaillent" (sans interruption), les espèces de fourmis suivantes :

- ▶ La *Formica cunicularia* et la *Formica rufibarbis*, deux espèces qui vivent dans des milieux ouverts variés, généralement bien exposés, telles que prairies, pelouses, sols sablonneux, plates-bandes en ville, bords des trottoirs ou ballast des voies de chemin de fer. Les nids se trouvent directement dans le sol, sous une pierre ou une dalle de trottoir. Les colonies peuvent compter une seule ou plusieurs reine(s) et peuvent contenir plus de 1'000 ouvrières.
- ▶ La *Lasius emarginatus*, espèce très commune dans les milieux urbains et les villages : elle s'invite même parfois à l'intérieur des maisons. Les nids se trouvent généralement dans les cavités naturellement creuses : interstices des vieux murs, des édifices maçonnés et des rochers, bois mort, troncs d'arbres vivants. Les ouvrières recherchent leur nourriture au sol, sur les murs ou les rochers, ou sur les plantes. Elles forment souvent des pistes jusqu'aux sources de nourriture. Omnivores, elles se nourrissent cependant essentiellement de miellat de pucerons et cochenilles. Les colonies n'ont qu'une seule reine et comptent plusieurs milliers d'ouvrières.





- ▶ La *Lasius niger*, sans doute la plus commune de Suisse. Elle vit dans les zones telles que prairies, zones agricoles, jardins, parcs, etc. Elle niche dans le sol et construit souvent un dôme de terre fine parmi la végétation. On peut aussi les trouver sous les pierres, sous les pots de fleur, entre les dalles des trottoirs, etc. La densité des nids peut être très importante, en particulier dans les milieux urbains et les zones cultivées. Les colonies ne comptent qu'une seule reine et peuvent comporter plusieurs milliers d'ouvrières.
- ▶ La *Myrmica rubra*, espèce assez ubiquiste, recherchant fraîcheur et humidité. Elle est présente aussi bien dans les milieux naturels qu'anthropisés (parcs, jardins, bosquets, sentiers, chemins). Les nids se trouvent souvent sous des pierres, sous des pots de fleurs, dans des branches mortes au sol ou simplement dans la litière. C'est une espèce très commune. Les colonies comptent plusieurs reines et plusieurs centaines d'ouvrières, qui peuvent se montrer agressives en piquant avec leur aiguillon, notamment pour se défendre.
- ▶ La *Tetramorium* sp. l'une des 5 espèces différentes de *Tetramorium*, très difficiles à distinguer les unes des autres morphologiquement. Les deux espèces les plus communes, *Tetramorium caespitum* et *T. impurum*, se trouvent dans une grande diversité d'habitats (urbains, dans les jardins, dans les fissures des trottoirs, mais aussi en milieu naturel). Les nids se trouvent sous les pierres ou directement dans le sol, parfois dans le bois mort. Les colonies ont une seule reine et sont toujours très peuplées (jusqu'à plusieurs dizaines de milliers d'ouvrières). Elles sont omnivores, consommant des invertébrés morts ou vivants, des graines, du miellat de pucerons.



L'Harmonie d'Avully

MANIFESTATION

Avully, grande destination musicale le temps d'un week-end.

L'Harmonie d'Avully organise une grande fête musicale les **25 et 26 juin** à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire.

Sept orchestres invités se succéderont sur les deux jours sur la scène qui sera installée dans le verger de l'école primaire d'Avully.

La fête débutera le samedi dès 16h avec les premiers concerts. Restauration, buvettes et activités pour les enfants seront à votre disposition sur place. C'est donc une excellente idée de sortie pour toute la famille. La soirée du samedi sera animée par le Vincent Kessi's Free Fellowship Band qui vous fera vibrer sur les plus grands hits de ces septante dernières années !

Dimanche les festivités continuent avec un petit déjeuner servi par les musiciens de l'Harmonie de 10h à 12h et des concerts jusqu'à 15h. Il y aura également la possibilité de se restaurer dès 12h grâce à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Avully.

Toutes les informations seront à votre disposition sur les pages Facebook et Instagram de l'Harmonie d'Avully. En attendant voici la programmation détaillée pour ces deux jours de fête sous le signe de la musique.

Samedi 25 juin

- ▶ 16h30 Dek'Onex
- ▶ 17h30 Musique Municipale de Plan-les-Ouates
- ▶ 18h30 Fanfare Municipale du Petit-Saconnex
- ▶ 19h30 Harmonie d'Avully et partie officielle
- ▶ 21h30 Vincent Kessi's Free Fellowship Band

Dimanche 26 juin

- ▶ 10h30 Ensemble de Cuivres Chancy-Collonges
- ▶ 11h30 Musique Municipale de Meyrin
- ▶ 13h00 Harmonie de Genthod-Bellevue
- ▶ 14h00 Musique de Lancy

Au plaisir de vous voir nombreux pour fêter tous ensemble les 60 ans de l'Harmonie d'Avully !

■ Le comité

Gennecy BRICKS lance la 1^{ère} ligue de *streetfoot* du Canton !

VIE SPORTIVE

L'association Gennecy BRICKS s'est construite autour de la passion pour le foot de rue. Au cœur de cette démarche se trouve la volonté de mettre en lumière ce sport et les valeurs qui lui sont associées.

En juin 2021, Gennecy BRICKS contacte la Maison de Quartier des Pâquis pour construire une ligue de *streetfoot* sur Genève.

L'équipe des Pâquis fait appel à la FASE. En septembre, neuf professionnels ainsi que trois membres de Gennecy BRICKS se rencontrent pour poser les bases de ce projet: "la Street Youth League".

L'idée est de permettre aux jeunes de pratiquer ce sport dans un cadre compétitif stimulant. La barrière de l'accès à l'inscription dans un championnat est abaissée, les contraintes liées aux entraînements inexistantes et les coûts d'inscription moindres.

Les objectifs de ce projet sont multiples :

- ▶ la pratique d'une activité physique régulière;
- ▶ la valorisation d'une activité de plein air;
- ▶ le partage d'une passion commune;
- ▶ l'accessibilité à une compétition;
- ▶ le développement de la valeur de respect de l'autre;
- ▶ la valorisation de l'appartenance à un quartier dans une démarche positive;
- ▶ la création ou la consolidation de liens entre les joueurs de différentes générations;
- ▶ la découverte d'autres quartiers à travers un événement positif;
- ▶ l'encouragement de jeunes à s'inscrire dans le processus de création de projet.

Le championnat s'est déroulé sur 8 journées, dans 8 quartiers différents. Les matchs se jouent sur les terrains de foot urbains public. L'après-midi est réservée au jeu libre accessible aux équipes comme au public.

La finale a eu lieu le **18 juin à Avully, au Hobbyland**.

Pour connaître les dates et lieux ainsi que le classement des équipes visitez notre site : www.gennecybricks.com

■ Matthieu Tardy



“

La vie imite l'art,
bien plus que l'art
n'imité la vie.

— Oscar Wilde

Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH-1237 Avully

022 756 92 50

info@avully.ch

www.avully.ch



 facebook.com/communeavully

 instagram.com/communeavully

Horaires de l'administration

Lundi	9 h – 12 h
Mercredi	14 h – 17 h
Jeudi	15 h – 18 h